

# Les Emprunts du SYDEME

Dans le compte administratif de 2014, l'ADQV relève en annexe, les différents emprunts du Sydeme auprès d'établissements de crédit d'un montant total de 97 021 343,75 " .

Dans un article du RL en date du 19/03/2015 faisant état de la dette et des finances exsangues du SYDEME, le Président Starck fait mention de la possibilité de faire appel à un **emprunt « In Fine »**.

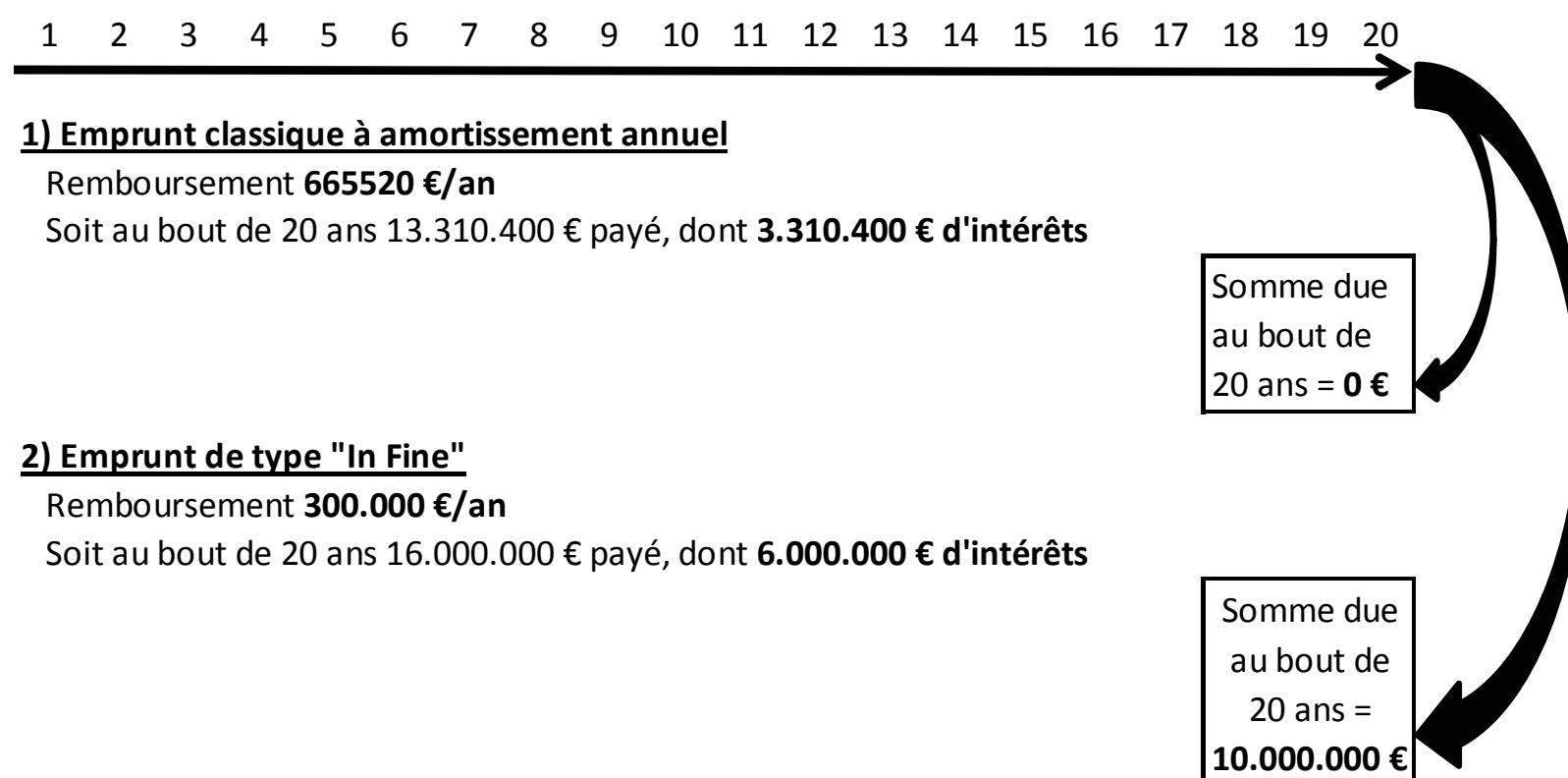
**C'est précisément ce type de crédit qui peut faire exploser la situation financière du Syndicat !**

Quelques explications :

On différencie 2 types d'emprunts :

1. Le crédit "classique à amortissement annuel": on paye les intérêts + le remboursement du capital et **à la fin il reste 0€** de dette.
2. Le crédit "**In Fine**": on ne paye **QUE** les intérêts. Le capital est quant à lui **ENTIEREMENT** dû à la fin.

**Ci-dessous une simulation de ces deux types d'emprunts sur une base de 10.000.000,-€ sur 20 ans et à 3% d'intérêts:**



**Conclusions :**

- L'emprunt "in Fine" coute **81,25% plus cher** en intérêts
- Mais les **remboursements** mensuels ou annuels sont **nettement moindres**. C'est une façon déguisée de payer des mensualités bien loin de leur réalité
- Sauf que **l'ensemble du capital est à rembourser en toute fin** de période.

**Commentaires ou questions :**

- Pour étudier, développer et construire le SYDEME tel que nous le connaissons maintenant, quels montants, furent empruntés sous forme de crédit "classique" et d'emprunts "In Fine"?
- Comme le fait l'état, le SYDEME fera vraisemblablement en fin de crédit un nouveau crédit "In Fine" pour racheter sa dette car elle n'épargne rien pour préparer le remboursement du capital emprunté. (c'est en très grande partie ce qui explique les 2800 milliards de dette du pays)
- Sauf que dans quelques années, les outils seront vieux et nécessiteront des travaux ou un renouvellement
- Et donc, on fera encore des emprunts pour financer ces investissements inévitables

**Il y a possiblement un cercle vicieux mis en place et c'est une bombe à retardement pour les taxes de chaque administré!!!**

En plus des suspicions d'abus de favoritisme ou de prise d'intérêts envers certains dirigeants, c'est bien là le futur du SYDEME et du montant de la taxe payé par tous qui en dépend.

**C'est pour cela qu'aujourd'hui, pour préserver le futur du SYDEME et de son coût, l'ensemble des administrés doivent se sentir concernés** et doivent demander des comptes à leurs élus.

Il faut que le SYDEME dans le cadre de la transparence due à son statut d'office public donne l'ensemble des informations nécessaires à l'analyse et la prise de décisions vitale pour son avenir. Les élus qui ont sciemment choisi ce type d'emprunts ne seront plus en place quand le moment de réellement payer les capitaux arrivera. Mais par contre chaque foyer acquittant ses « poubelles » aura à régler et assumer. On risque alors de payer très cher les décisions prises en terme d'emprunts.